

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**DISTRICT DE CHICOUTIMI**  
**COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**



**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la À la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 27 août 2019 à 19 h, sous la présidence de Madame Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

*Ouverture de la session et constatation des présences*

Sont présents, présentes, outre la présidente, madame Liz S. Gagné :

*Les commissaires :*

M<sup>mes</sup> Dany Côté  
Hélène De Champlain  
Sonia Desgagné  
Diane Durand  
France Gagné  
Ruth Gagnon  
Diane Gauthier

MM. Bruno Gagnon  
Josey Lacognata  
Jean-Claude Martel  
Jimmy Tremblay

*Commissaires-parents :*

M<sup>mes</sup> Christine Doré  
Caroline Tremblay

MM. Carl Bergeron  
Robert Tremblay

*Sont également présents :*

M<sup>mes</sup> Johanne Allard, directrice générale  
Isabelle Boivin, directrice  
Patricia Bouchard, directrice par intérim  
Sarah Tremblay, secrétaire générale

MM. Paul Lalancette, directeur  
Jean-François Leblanc, directeur  
Sébastien Malenfant, directeur général adjoint par intérim  
Nicolas Savard, directeur

**CC-2019-229**

*Vérification du quorum et mot de bienvenue*

Le quorum étant atteint, Madame la présidente souhaite la bienvenue à tous.

**CC-2019-230**

*Une minute de silence en mémoire de M. Marc Larocque*

À la mémoire de M. Marc Larocque, commissaire, décédé le 17 juillet 2019, la présidente M<sup>me</sup> Liz Gagné invite les membres de même que l'assistance à observer une minute de silence.

**CC-2019-231**

*Adoption de l'ordre du jour*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Hélène De Champlain et résolu :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour selon les sujets suivants :

**1. Ouverture de la rencontre**

- 1.1. Vérification du quorum et mot de bienvenue
- 1.2. Une minute de silence en mémoire de M. Marc Larocque
- 1.3. Adoption de l'ordre du jour
- 1.4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2019

**2. Période de questions du public et question et/ou correspondance des élèves**

- 2.1. Parole au public / Josée Lefebvre
- 2.2. Parole au public / M. Benoît Gagnon

**3. Sujets de nature organisationnelle**

- 3.1. Engagement personnel cadre
- 3.2. Adoption du contrat du directeur général adjoint par intérim

**4. Sujets de nature contractuelle, immobilière, financière ou technologique**

- 4.1. Échange de terrains écoles Marguerite-D'Youville et de l'Odyssée/Dominique-Racine
- 4.2. Acquisition d'ordinateurs usagés
- 4.3. Installation de tableaux numériques interactifs (TNI) et de télévisions numériques interactives (TVNI)
- 4.4. Installation de câblage réseau
- 4.5. Autorisation de participation au regroupement d'achats de Collecto / Services de liens téléphoniques
- 4.6. Renouvellement des licences de la GRICS
- 4.7. Octroi de contrat / Réfection de la toiture de l'école Saint-Alphonse

**5. Sujets de nature corporative**

- 5.1. Reddition de compte / Délégation de pouvoir pendant la période estivale
- 5.2. Adoption du cadre de référence / Processus de comblement de poste vacant au sein du conseil des commissaires
- 5.3. Modification à la composition du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles
- 5.4. Retour sur les ateliers du congrès de la FCSQ

**6. Sujets statutaires**

- 6.1. Courrier reçu
- 6.2. Rapport de la présidente
- 6.3. Rapport de la directrice générale par intérim
- 6.4. Rapport de représentation des commissaires
- 6.5. Comptes rendus des comités du conseil et du comité de parents

**7. Clôture de la rencontre**

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-232**

*Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2019*

**Il est proposé par et résolu :**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 juin 2019 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-233**

*Parole au public / Josée Lefebvre*

M<sup>me</sup> Josée Lefebvre demande quel est le processus de remplacement pour le poste de commissaire vacant. À cela, la présidente mentionne que le processus sera adopté lors de cette même séance. Par la suite, M<sup>me</sup> Lefebvre demande d'obtenir copie des recommandations de l'accompagnatrice concernant les ressources humaines. À cet effet, M<sup>me</sup> Gagné l'invite à effectuer une demande auprès du responsable de l'accès à l'information.

---

Pour finir, elle se questionne à savoir où l'École nationale d'apprentissage par la marionnette (ÉNAM) a-t-elle aménagé après avoir quitté les locaux de la commission scolaire. Relativement à ce questionnement, la présidente invite M<sup>me</sup> Lefebvre à contacter directement l'ÉNAM.

---

---

**CC-2019-234**

*Parole au public / M.  
Benoît Gagnon*

M. Benoît Gagnon, ancien président du conseil d'établissement du CFP du Fjord dépose des documents d'information sur le budget 2017-2018 et questionne le résultat déficitaire de 153 000 \$ tandis qu'un surplus de 100 000 \$ aurait dû figurer initialement au budget de l'établissement. La présidente mentionne que l'organisation prendra connaissance des documents déposés et l'invitera à une rencontre afin d'éclaircir ces informations.

---

**CC-2019-235**

*Engagement personnel  
cadre*

*Suivant la vacance d'un poste de régisseur au Service des ressources matérielles, le poste temporaire étant déjà prévu à la structure administrative, le Service des ressources humaines a procédé au processus d'embauche dans le respect de la politique de dotation.*

**CONSIDÉRANT** le départ à la retraite du titulaire au poste temporaire de régisseur au Service des ressources matérielles;

**CONSIDÉRANT** la structure administrative 2019-2020;

**CONSIDÉRANT** les dispositions de la politique de dotation ainsi que le processus de sélection mené par le Service des ressources humaines;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de sélection;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Gauthier  
et résolu :**

**DE PROCÉDER** à l'engagement de M. Frédéric Maltais à titre de régisseur au Service des ressources matérielles, pour une entrée en fonction le ou vers le 11 septembre 2019.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-236**

*Adoption du contrat du  
directeur général adjoint  
par intérim*

*Faisant suite à la résolution CC-2019-19 nommant M. Sébastien Malenfant à titre de directeur général adjoint par intérim, le conseil des commissaires doit procéder à l'adoption de son contrat d'engagement.*

**CONSIDÉRANT** la résolution n° CC-2019-19 nommant M. Sébastien Malenfant à titre de directeur général adjoint par intérim;

**CONSIDÉRANT** le Règlement déterminant certaines conditions de travail des hors cadres des commissions scolaires et du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal;

**CONSIDÉRANT** les négociations intervenues entre les parties;

**CONSIDÉRANT** le projet de contrat présenté en comité plénier le 27 août;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné  
et résolu :**

**D'ADOPTER** le contrat intervenu entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et M. Sébastien Malenfant.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-237**

Échange de terrains  
écoles Marguerite-  
D'Youville et de  
l'Odyssée/Dominique-  
Racine

*Le projet du Lab-école à l'école Marguerite-d'Youville fait l'objet d'un concours d'architecture pour une nouvelle construction. Afin d'offrir un maximum de possibilités aux architectes lors de l'élaboration de l'aménagement, en harmonie avec l'environnement, un échange de terrain a été convenu avec la Ville de Saguenay. Le terrain offert par la Ville est situé autour de l'école Marguerite-d'Youville tandis que celui offert par la Commission scolaire est au sud-est de l'école de l'Odyssée/Dominique-Racine est inutilisable pour les activités de la Commission scolaire puisqu'il s'agit d'une coulée à forte dénivelée. De plus, l'acquisition de la parcelle de terrain à l'Odyssée/Dominique-Racine par la Ville réglerait une problématique de sécurité en donnant la possibilité d'éloigner le coin utilisé par les fumeurs de la rue Bégin.*

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire veut offrir un maximum de possibilités aux professionnels lors du concours d'architecture;

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Saguenay est propriétaire d'un terrain d'environ 21 000 m<sup>2</sup> situé à proximité de l'école Marguerite-D'Youville visé par les travaux du Lab-école;

**CONSIDÉRANT** l'impossibilité d'exploiter le terrain visé d'environ 16 000 m<sup>2</sup> à l'école de l'Odyssée/Dominique-Racine;

**CONSIDÉRANT** les problèmes de sécurité reliés à la localisation du point utilisé par les fumeurs à l'école de l'Odyssée/Dominique-Racine;

**CONSIDÉRANT** l'absence de perte de valeur immobilière pour la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** que les frais d'arpentage et de notaire seront à la charge de la Commission scolaire;

**CONSIDÉRANT** les résolutions de la Ville de Saguenay permettant de procéder à l'échange des terrains (dossier 04105-00-429);

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Sonia Desgagné  
et résolu :**

**D'AUTORISER** d'entreprendre les démarches auprès du Ministère pour l'échange de terrain entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et la Ville de Saguenay.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-238**

Acquisition d'ordinateurs  
usagés

*Le parc technologique de la Commission scolaire est constitué de plus de 5 400 ordinateurs fixes et de portables. Afin d'actualiser une partie du parc (tel qu'indiqué et adopté le 25 juin 2019 au conseil des commissaires dans les projets détaillés 2018-2019 des technologies de l'information et des communications) et ainsi retirer des appareils de plus de 9 ans, nous procédons aux achats 1 200 d'ordinateurs remis à neuf (disque SSD neuf) pour les classes et laboratoires des écoles primaires, secondaires et des centres.*

*L'acquisition est en lien avec la répartition du budget des technologies de l'information et des communications 2019-2020 pour la mise à jour du parc technologique. Les normes d'allocation à respecter sont :*

*1. L'acquisition des actifs informationnels doit être réalisée en regroupement pour les actifs actuellement couverts par un appel d'offres (portables, micro-ordinateurs, projecteurs numériques, TNI, etc.).*

2. Pour les actifs qui ne sont actuellement pas couverts par un appel d'offres, des modes d'acquisition seront annoncés ultérieurement.

3. L'achat d'équipement remis à neuf doit être privilégié, dans la mesure du possible, et n'a pas à faire l'objet d'un regroupement d'achats.

*Un appel d'offres public a été lancé par le Service des ressources matérielles sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec pour l'achat de 1 200 postes remis à neuf à environ 200 \$ chacun, incluant un disque SSD neuf qui permettra une utilisation et l'installation des dernières versions de logiciels pour au moins les cinq prochaines années*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 9 août 2019;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 26 août 2019;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand  
et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'acquisition de 1 200 ordinateurs remis à neuf (disque SSD neuf) requis pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le plus bas soumissionnaire conforme, soit Carrefour environnement Saguenay enr. pour un montant de 188 988,00 \$, (avant taxes).

**ADOPTÉE**

---

#### **CC-2019-239**

*Installation de tableaux numériques interactifs (TNI) et de télévisions numériques interactives (TVNI)*

*Le parc technologique de la Commission scolaire est constitué de plus de 700 tableaux numériques interactifs (TNI) et de télévisions numériques interactives (TVNI).*

*Afin d'actualiser une partie du parc (tel qu'indiqué et adopté le 25 juin 2019 au conseil des commissaires dans les projets détaillés 2018-2019 des technologies de l'information et des communications) et ainsi remplacer les tableaux numériques interactifs défectueux, nous procédons au remplacement d'environ 70 TNI ou TVNI pour les classes des écoles primaires, secondaires et des centres par année.*

*Un appel d'offres public a été lancé par le Service des ressources matérielles sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec pour l'installation des TNI et TVNI des deux prochaines années.*

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 15 juillet 2019;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 7 août 2019;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon  
et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'installation des tableaux numériques interactifs (TNI) et de télévisions numériques interactives au cours des deux (2) prochaines années pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le plus bas soumissionnaire conforme, soit BGM Télécom pour un montant de 54 200 \$, (avant taxes).

**ADOPTÉE**

---

#### **CC-2019-240**

*Installation de câblage réseau*

*La Commission scolaire des Rives-du-Saguenay possède plus de 9 000 câbles réseau (pour ses 5 400 ordinateurs, 2 200 téléphones IP, 700 tableaux numériques interactifs de la marque Smart Board, 400 points*

d'accès sans fil, 300 commutateurs 100 photocopieurs multifonctions, 300 imprimantes, 200 caméras, 20 contrôles IP d'accès de portes...). Elle désire faire l'acquisition et l'installation de 600 câbles réseau de catégorie 5E et 6 par des installateurs qualifiés et l'installation de certains équipements reliés à ces câbles (caméra, haut-parleur, plaque de montage pour les points d'accès sans fil, etc.) pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Un appel d'offres public a été lancé par le Service des ressources matérielles sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec pour l'installation des câbles réseau des trois prochaines années. Celui-ci a été annulé et relancé afin de pouvoir modifier le type de câble et la durée des installations.

**CONSIDÉRANT** le nouvel appel d'offres sur invitation lancé le 11 août 2019 produit et transmis aux fournisseurs qui ont commandé les documents du premier appel d'offres suite aux ajustements des types de câbles et de l'ajustement des quantités estimées dans le bordereau de prix correspondant à une période de 3 ans;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 19 août 2019;

**Il est proposé par M. Carl Bergeron  
et résolu :**

**DE RETENIR** pour l'installation des câbles réseau des années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, le plus bas soumissionnaire conforme, soit BGM Télécom pour un montant de 61 997 \$ (avant taxes).

**ADOPTÉE**

---

#### **CC-2019-241**

Autorisation de participation au regroupement d'achats de Collecto / Services de liens téléphoniques

*Notre contrat pour le service de liens téléphoniques (3 PRI) avec l'entreprise Bell se terminera en septembre 2019. Le regroupement d'achats de « Collecto Services regroupés en éducation » nous offre la possibilité de nous joindre à l'entente SAR390-2018 qui sera en vigueur jusqu'au 30 septembre 2023.*

**CONSIDÉRANT** que Collecto nous offre la possibilité de nous joindre à l'entente SAR390 2018 pour l'acquisition de services de liens téléphoniques;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a besoin de ce type de service;

**CONSIDÉRANT** qu'il serait avantageux pour la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay d'adhérer à ce regroupement d'achats;

**CONSIDÉRANT** que l'autorisation du Dirigeant d'organisme est requise afin de joindre une entente en cours d'exécution (art. 3.5 de la Directive concernant la Gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics);

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Doré  
et résolu :**

**DE CONFIER** à Collecto le mandat d'ajouter la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay comme cliente, à l'entente Services de liens téléphoniques (SAR390-2018 défini sur le SEAO).

**D'AUTORISER** la participation de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay au regroupement d'achats de Collecto Services regroupés en éducation pour l'entente Services de liens téléphoniques qui sera en vigueur jusqu'au 30 septembre 2023.

**ADOPTÉE**

La GRICS est un organisme sans but lucratif administré par un conseil d'administration composé, entre autres, de douze représentants des commissions scolaires provenant de toutes les régions du Québec. Cette année, le représentant régional est le directeur général de la commission scolaire du Pays-des-Bleuets, M. Sylvain Ouellet.

La GRICS possède une expertise unique dans le domaine des technologies de l'information et des communications. Sa mission est de mettre son expertise et son leadership au service des commissions scolaires afin de nous aider à atteindre nos objectifs collectifs en technologie de l'information.

Présentement, nous utilisons plus de 40 progiciels pédagogiques et administratifs standardisés à l'ensemble des commissions scolaires du Québec. La répartition du montant global se résume ainsi:

- Systèmes pour la gestion pédagogique et le transport – jeunes (13 produits), 137 715,85 \$
- Systèmes pour la gestion pédagogique – adulte et professionnelle (9 produits), 119 870,04 \$
- Systèmes pour la gestion financière, matérielle, informationnelle (8 produits), 117 438,29 \$
- Systèmes d'hébergement en infonuagique et frais d'infrastructure (3 produits), 40 885,45 \$
- Systèmes pour la dotation et la paye (8 produits), 33 667,59 \$
- Cotisation des membres, 12 863,53 \$
- Systèmes pour la taxation (4 produits), 11 733,58 \$

Total (avant taxes), 474 174,67 \$

Chaque année, une analyse est effectuée pour valider la pertinence de chacun des produits. Pris séparément, aucun des produits ne dépasse un montant de 75 000 \$ pour l'entretien et les améliorations annuels. Les produits possèdent diverses interconnexions entre eux. La tarification des produits est constituée d'un prix de base par produit plus un montant forfaitaire multiplié par le nombre d'élèves (ou ETP pour les étudiants des centres).

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire utilise plus de 40 progiciels de la GRICS pour sa gestion pédagogique et administrative;

**CONSIDÉRANT** que les coûts d'utilisation et de maintien de ces progiciels sont répartis entre les commissions scolaires du Québec;

**CONSIDÉRANT** que le prix de chaque produit ne dépasse pas un montant de 75 000 \$;

**CONSIDÉRANT** que les produits possèdent diverses interconnexions entre eux;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Christine Doré  
et résolu :**

**D'AUTORISER** le renouvellement des licences d'utilisation des produits de la GRICS pour une période d'un an, pour un montant total de 474 174,67 \$, avant taxes.

**ADOPTÉE**

de réfection de la toiture du pavillon Saint-Alphonse dans le cadre de la mesure de maintien des bâtiments (50621) pour l'année 2018-2019.

**CONSIDÉRANT** l'appel d'offres public lancé le 18 juillet 2019;

**CONSIDÉRANT** l'ouverture des soumissions le 27 juillet 2019;

**CONSIDÉRANT** que le plus bas soumissionnaire est non conforme au devis de l'appel d'offres;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Diane Durand et résolu :**

**D'ACCORDER** le contrat pour la de réfection de la toiture du pavillon Saint-Alphonse au plus bas soumissionnaire conforme, soit Raymond Martin ltée au montant de 433 700,00 \$ avant taxes.

---

#### **CC-2019-244**

*Reddition de compte /  
Délégation de pouvoir  
pendant la période  
estivale*

La directrice générale, M<sup>me</sup> Johanne Allard, dresse la liste des décisions prises en vertu du point 4.3 de la Délégation de fonctions et pouvoirs applicable pendant la période estivale.

- Nomination de M. Régis Lavoie à titre de directeur adjoint aux Services éducatifs jeunes, qui est entré en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2019;
- Engagement de M. Yannick Girard, tuyauteur au Service des ressources matérielles qui est entré en fonction le 26 août 2019;
- Le 9 juillet dernier, la Commission scolaire s'est fait approcher par Centraide pour participer, à titre de donateur, à la vente de garage annuelle de Rio Tinto. La sollicitation préconisée est du matériel usagé et dont l'usage n'est plus requis. Le tout s'est fait également dans les règles prévues par la politique d'aliénation des biens meubles, qui prévoit la possibilité de cession de biens à des organismes à but non lucratif. La valeur totale des biens cédés était inférieure à 10 000 \$;
- Signature de l'entente de coordination et engagements réciproques intervenue avec le Laboratoire pour une école contemporaine en vue de la réalisation et du fonctionnement du concours et du projet du Lab-école.

---

#### **CC-2019-245**

*Adoption du cadre de  
référence / Processus de  
comblement de poste  
vacant au sein du conseil  
des commissaires*

*Le poste de la circonscription électorale scolaire n° 8 est devenu vacant le 17 juillet dernier. La Commission scolaire doit donc se doter d'un processus de comblement de poste vacant au sein du conseil des commissaires, tel que le prévoit le paragraphe 4.2 du règlement Régie interne de l'organisation. Dans cet esprit, un cadre de référence a été élaboré et soumis au comité de gouvernance et d'éthique pour recommandation au conseil.*

**CONSIDÉRANT** que le poste de la circonscription électorale scolaire no 8 est devenu vacant;

**CONSIDÉRANT** l'article 3 de la Loi reportant la prochaine élection scolaire générale et permettant au gouvernement d'y prévoir l'utilisation d'un mode de votation à distance qui prévoit qui se lit comme suit : *malgré l'article 200 de la Loi sur les élections scolaires, toute vacance à un poste de commissaire survenant avant le 1<sup>er</sup> novembre 2019 est comblée par le conseil des commissaires de la façon prévue au premier alinéa de l'article 199 de cette loi;*



**CONSIDÉRANT** le paragraphe 4.2 du règlement Régie interne de l'organisation qui prévoit que le secrétaire général procède à un appel de candidatures et applique le processus de comblement de poste vacant adopté par le conseil;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du comité de gouvernance et d'éthique;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Caroline Tremblay et résolu :**

**D'ADOPTER** le cadre de référence Processus de comblement de poste vacant au sein du conseil des commissaires.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-246**

*Modification à la composition du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles*

*Une vacance de poste au sein du conseil des commissaires amène également le conseil à devoir combler un siège du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles. Ainsi, le comité exécutif s'est réuni afin de faire une recommandation.*

**CONSIDÉRANT** la composition des comités du conseil adoptée en novembre 2018;

**CONSIDÉRANT** que la durée de ces mandats est d'une durée de 2 ans;

**CONSIDÉRANT** la vacance d'un poste au sein du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles;

**CONSIDÉRANT** le processus de comblement de poste de la circonscription électorale scolaire n° 8 à venir;

**CONSIDÉRANT** la recommandation favorable du comité exécutif;

**Il est proposé par M<sup>me</sup> Ruth Gagnon et résolu :**

**DE COMBLER** le poste vacant au sein du comité du conseil des ressources matérielles et des ressources informationnelles par M. Bruno Gagnon, et ce, pour une durée indéterminée.

**ADOPTÉE**

---

**CC-2019-247**

*Retour sur les ateliers du congrès de la FCSQ*

Faisant suite à la tenue du congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec qui a eu lieu les 30 et 31 mai derniers, les délégués officiels en font un retour et échangent avec les membres du conseil sur les informations les plus pertinentes.

---

**CC-2019-248**

*Courrier reçu*

Chaque membre du conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 21 juin au 23 août 2019.

---

**CC-2019-249**

*Rapport de la présidente*

Est déposé le rapport de la présidente concernant certaines représentations ou interventions faites au cours des dernières semaines :

**Le 2 juillet 2019**

- Participation au comité de sélection du poste de direction adjointe des Services éducatifs jeunes, en compagnie de la directrice générale et des membres dudit comité.

---

**Le 16 août 2019**

- Participation au Comité de relations professionnelles de l'AQCS, en compagnie de la directrice générale et du directeur général adjoint par intérim.

**Le 22 août 2019**

- Participation à la préparation du conseil des commissaires du 27 août 2019, en compagnie de la directrice générale, de la vice-présidente et de la secrétaire générale.

---

**CC-2019-250**

*Rapport de la directrice générale*

Est déposé le rapport de la directrice générale concernant certaines représentations ou interventions faites, au cours des dernières semaines:

**Le 2 juillet 2019**

- Participation au comité de sélection du poste de direction adjointe des services éducatifs jeunes en compagnie de la présidente et des membres dudit comité.

**Le 16 août 2019**

- Participation à la rencontre du comité de relations professionnelles de l'AQCS en compagnie de la présidente et des membres dudit comité.

**Le 22 août 2019**

- Participation à la préparation du conseil des commissaires du 27 août 2019, en compagnie de la présidente, de la vice-présidente et de la secrétaire générale.

---

**CC-2019-251**

*Rapport de représentation des commissaires*

Aucun rapport de représentation n'a été présenté.

---

**CC-2019-252**

*Comptes rendus des comités du conseil et du comité de parents*

Aucun compte-rendu n'a été déposé.

---

**CC-2019-253**

*Clôture de la rencontre*

**Il est proposé par M<sup>me</sup> France Gagné et résolu :**

**QUE** la présente séance soit close, il est 20 h.

**ADOPTÉE**



La présidente



La secrétaire générale